

**B. NOTICE**

**NOTICE****Catosal, 100 mg/ml / 0,05 mg/ml, solution pour injection****1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

Elanco Animal Health GmbH  
Alfred-Nobel-Str. 50  
40789 Monheim  
Allemagne

Fabricant responsable de la libération des lots:

KVP Pharma + Veterinär Produkte GmbH  
Projensdorfer Str. 324, D-24106 Kiel  
Allemagne

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

**Catosal**, 100 mg/ml / 0,05 mg/ml, solution pour injection pour bovin, veau, chien, chat et animaux à fourrure.

Butaphosphane / Cyanocobalamine

**3. LISTE DES SUBSTANCES ACTIVES ET AUTRES INGRÉDIENTS**

Par ml:

**Principes actifs:**

Butaphosphane	100	mg
Cyanocobalamine (vitamine B <sub>12</sub> )	50	µg

**Excipients:**

n-Butanol	30	mg
-----------	----	----

**4. INDICATIONS**

Affections et troubles aigus et chroniques du métabolisme phosphorique et comme adjuvant à une thérapie de calcium.

**5. CONTRE-INDICATIONS**

Aucune.

**6. EFFETS INDÉSIRABLES**

Aucun connu.

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

## **7. ESPÈCES CIBLES**

Bovin, veau, chien, chat et animaux à fourrure.

## **8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION**

### POSOLOGIE

Affections aiguës:

- bovin: 5-25 ml Catosal par animal;
- veau: 5-12 ml Catosal par animal;
- chien: 0,5-5 ml Catosal par animal;
- chat, animaux à fourrure: 0,5-2,5 ml Catosal par animal.

A renouveler au besoin quotidiennement.

Affections chroniques:

La moitié des doses ci-dessus. Au besoin à renouveler après 1-2 semaines ou dans un plus bref délai.

### MODE D'ADMINISTRATION

Administration intraveineuse et intramusculaire chez le bovin et le veau.

Administration intraveineuse, intramusculaire ou sous-cutanée chez le chien, le chat et les animaux à fourrure.

## **9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE**

-

## **10. TEMPS D'ATTENTE**

Bovin, veau:

Viande et abats et lait: 0 jours.

## **11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

Durée de conservation après ouverture du récipient: 4 semaines.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP .:

## **12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)**

Aucune.

Le produit peut être utilisé en cas de gravidité ou de lactation.

**13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

**14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE**

Janvier 2024

**15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Flacon en verre contenant 50 ml, 100 ml ou 250 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

À usage vétérinaire.

Sur prescription vétérinaire.

BE-V040975